

Classe de première

Voie générale

Tronc commun

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE

Évaluation commune

Durée de l'épreuve : 2 heures

Les élèves doivent traiter les deux parties du sujet.

Les calculatrices ne sont pas autorisées.

Première partie : question problématisée (sur 10 points)

Pourquoi peut-on dire que la métropolisation favorise la complémentarité et la concurrence entre les grandes villes du monde ?

Votre réponse pourra montrer la constitution d'un réseau mondial hiérarchisé de métropoles et expliquer comment elles sont en compétition pour attirer les populations et les activités.

Deuxième partie : analyse de document (sur 10 points)

En analysant le document, vous montrerez le rôle de la France dans la construction de l'État italien.

L'analyse des documents constitue le cœur de votre travail, mais nécessite pour être menée la mobilisation de vos connaissances.

Document : proclamation de Victor-Emmanuel aux habitants de la Savoie et de Nice, 1^{er} avril 1860

Aux habitants de la Savoie et de Nice

Un traité conclu le 24 mars 1860 établit que la réunion de la Savoie et de Nice à la France aura lieu avec l'adhésion des populations et sanction du Parlement.

Quelque pénible qu'il me soit de me séparer des Provinces qui ont fait si longtemps partie des États de mes Ancêtres, et auxquelles tant de souvenirs me rattachent, j'ai dû considérer que les changements territoriaux, amenés par la guerre en Italie, justifiaient la demande que mon auguste allié l'Empereur Napoléon m'a adressée pour obtenir cette réunion. J'ai dû en outre tenir compte des services immenses que la France a rendus à l'Italie, des sacrifices qu'elle a faits dans l'intérêt de son indépendance, des liens que les traités ont formés entre les deux pays. Je ne pouvais méconnaître d'ailleurs que le développement du commerce, la rapidité et la facilité des communications augmentent chaque jour davantage l'importance et le nombre des rapports de la Savoie et de Nice avec la France. Je n'ai pu oublier enfin que les grandes affinités de race, de langage et de mœurs rendent ces rapports de plus en plus intimes et naturels.

Toutefois ce grand changement dans le sort de ces provinces ne saurait vous être imposé. Il doit être le résultat de votre libre consentement. Telle est ma ferme volonté : telle est aussi l'intention de l'Empereur des Français. Pour que rien ne puisse gêner la libre manifestation de vos vœux, je rappelle ceux parmi les principaux fonctionnaires de l'ordre administratif qui n'appartiennent pas à votre pays et je les remplace momentanément par plusieurs de vos concitoyens entourés de l'estime et de la considération générale.

Dans ces circonstances solennelles, vous vous montrerez dignes de la réputation que vous avez acquise. Si vous devrez suivre d'autres destinées, faites-en sorte que les Français vous accueillent comme des frères qu'on a depuis longtemps appris à apprécier et à estimer. Faites que votre réunion à la France soit un lien de plus entre

nos deux nations dont la mission est de travailler de concert au développement de la civilisation.

Turin, 1^{er} avril 1860
Victor-Emmanuel

Source : consultée aux Archives départementales de la Savoie